

Résolutions et Recommandations de la XVème rencontre des Équipes Enseignantes d'Afrique (EEA).

Les Équipes Enseignantes d'Afrique (EEA) ont tenu leur XVème session Panafricaine au Grand Séminaire interdiocésain Benoît XVI de Kendoumayah à Coyah en République de Guinée du 18 au 25 août 2023 autour du thème central "La gestion de l'environnement dans nos pays respectifs : acquis des politiques mises en place, défis et perspectives pour un développement durable en Afrique et dans le monde". Au terme de leurs travaux, les équipières et équipiers ont pris les résolutions et proposé les recommandations suivantes :

A. Résolutions :

- Considérant la nécessité urgente de protéger notre environnement et de tenir dans un état de propreté irréprochable nos écoles, nos quartiers et nos villes ;
- Considérant les défis liés au réchauffement climatique ;
- Considérant l'ampleur de la dégradation des ressources naturelles due à la surexploitation de ces dernières sans aucune compensation efficace digne de ce nom ;

Les "Equipes Enseignantes d'Afrique" (EEA) s'engagent à :

- Sensibiliser en milieu scolaire, dans les familles et dans la société sur les questions portant sur la dégradation de l'environnement ;
- Œuvrer sans relâche dans leur milieu de vie pour une bonne gestion des déchets/ordures ;
- Contribuer à l'éveil des consciences des citoyens sur les dangers liés à la dégradation de l'environnement (coupe abusive du bois, utilisation du plastique...) ;
- Créer des clubs écologiques dans leurs milieux de travail ;
- Promouvoir l'éducation au respect de l'environnement ;
- Participer au respect et à la sauvegarde des forêts, galeries forestières et rivières classées par les chefs coutumiers ou les communautés ;
- S'impliquer activement dans la mise en œuvre de l'éducation de qualité ;
- Aider à qualifier l'environnement scolaire à l'effet de réduire voire supprimer le redoublement des enfants de 6 à 16 ans ;
- Organiser des causeries éducatives dans les quartiers et villages sur les questions environnementales ;
- Rendre dynamique et fonctionnelles les structures des Équipes Enseignantes de nos pays ;
- Rechercher des ressources propres pour la mise en œuvre des activités

B. Recommandations :

- Considérant la nécessité pour l'homme d'aujourd'hui de réfléchir et d'adopter des mesures et changements de comportements favorables à la préservation de la nature afin qu'elle profite aux générations actuelles et futures ;
 - Considérant l'importance de l'éducation et de la sensibilisation de la jeunesse dans la protection et la gestion de l'environnement ;
 - Considérant le non-respect par les états pollueurs du monde, de leurs engagements pour la restauration du couvert végétal détruit ;
- Les "Équipes Enseignantes d'Afrique" (EEA) proposent :

❖ Aux autorités politiques, administratives et communautaires :

- D'appliquer convenablement les instruments juridiques qui encadrent les questions environnementales dans nos pays respectifs ;
- D'amener les pays développés grands pollueurs à respecter leurs engagements liés à l'indemnisation des pays, au paiement des taxes et redevances dues ;
- De diffuser largement les textes (codes, conventions, politiques, plans et programmes) sur la protection et la gestion de l'environnement ;
- D'allouer un fonds suffisant pour la restauration du couvert végétal dégradé ainsi que des galeries forestières détruites ;
- D'encourager/soutenir les initiatives de création d'ONG et de PME pour la gestion de l'environnement dans nos pays ;
- De diffuser largement les règles de gestion et de protection de l'environnement en vigueur ;
- De créer des usines de traitement et de valorisation des déchets ;
- De faire respecter scrupuleusement les cahiers de charges des ONG et PME environnementales ;
- D'accompagner les agriculteurs et les éleveurs dans l'utilisation des pesticides et des engrais ;
- De renforcer les compétences des services de contrôle de qualité à propos de la mise sur le marché des eaux de consommation ;
- De sensibiliser les populations afin d'adopter un comportement citoyen vis-à-vis de l'environnement ;
- De demander à l'État guinéen de revoir la condition des enfants victimes de vieillissement scolaire et exclus des effectifs classiques car, *"l'enfant, quel que soit son résultat scolaire, est mieux à l'école que dans la rue"*.

❖ Aux populations :

- D'adhérer aux programmes de sensibilisation mis en œuvre par l'État ;
- De participer activement aux projets d'assainissement de notre cadre de vie ;
- D'adopter des comportements appropriés et favorables au respect de la protection de l'environnement.

❖ Aux autorités religieuses :

- De sensibiliser les fidèles au respect de la protection de l'environnement ;

- De faire protéger les infrastructures religieuses conformément aux normes environnementales conseillées.

Fait à Kendoumayah (Coyah), le 24 août 2023

La rencontre des EEA.